Baruch (Marc-Olivier) (dir), ***Une poignée de misérables. L'épuration de la société française après la Seconde Guerre mondiale***, Fayard, Paris, 2003, 612 p.

Dans un discours du 14 octobre 1944, le général de Gaulle déclara que les collaborateurs constituaient « une poignée de misérables et d'indignes dont l'Etat fait et fera justice ». Il disait alors ce que les Français souhaitaient croire. En fait, 350 000 personnes furent mises en cause et ce fut seulement en 1970 que le recueil annuel des principaux arrêts du Conseil d'Etat cessa de publier la rubrique « épuration ». Celle-ci représenta bien un vaste phénomène social. Des études ponctuelles de qualité et une première synthèse, celle de Peter Novick, avaient déjà abordé la question. Mais il restait encore des chemins à explorer, notamment dans les domaines juridique et professionnel. C'est à quoi se sont employés Marc Olivier Baruch et ses collègues dans un ouvrage abouti et convaincant. Une première partie étudie le dispositif politique et juridique, avec entre autres une mise au point sur le nouveau délit d'indignité nationale et la volonté de punir les atteintes à la communauté des Français, supposés unis. Les auteurs examinent ensuite l'épuration dans dix activités et professions, avocats, médecins, magistrats, préfets, écrivains, hommes de théâtre, parlementaires, cadres et patrons de l'industrie, universitaires, officiers. L'épuration au village fait l'objet d'une intéressante analyse. L'ouvrage s'achève par une réflexion sur la propriété privée, la volonté de réforme de l'Etat à travers la punition des coupables, l'amnistie de la collaboration.

Le gouvernement provisoire voulait mettre un terme rapide à l'épuration spontanée et violente pour affirmer l'autorité de l'Etat. Confier l'épuration aux autorités centrales impliquait d'écarter très vite les magistrats compromis pour redonner une légitimité au corps judiciaire. En fait, de Gaulle, au sortir de la guerre, visait plus à restaurer l'Etat qu'à le réformer. Dans la pratique, l'épuration fut menée de manière louvoyante entre des objectifs, des procédures et des acteurs différents, voire opposés. Les instances légales étaient enchevêtrées, leurs compétences pouvaient se recouper ou se superposer, ce qui entraînait des ralentissements, des manques de coordination, des divergences. Ainsi les médecins étaient exposés, selon le cas, à une épuration professionnelle, judiciaire, administrative, parfois dans le cadre de l'armée, d'un syndicat ou d'une académie.

La définition des délits se révélait souvent délicate. Chacun savait que les fonctionnaires, à tous les échelons, avaient dû obéir à des ordres venus d'en haut. Le cas de ceux qui avaient fait preuve de zèle et avaient affiché clairement leur choix collaborationniste était simple. Mais, pour les autres, il apparaissait souvent difficile de discerner la limite entre l'inévitable compromis et la compromission. Les magistrats, pour leur part, comprenaient mal les poursuites engagées contre eux car ils estimaient avoir seulement montré durant l'occupation leur soumission à la loi, leur sens de la discipline et de l'ordre public. Un débat s'instaura très vite chez les intellectuels et se focalisa sur le cas de Brasillach. Pour Jean Paulhan, la culpabilité résultait des actes et non des paroles. Mais Simone de Beauvoir, intransigeante, répondait : « Il y a des mots aussi meurtriers qu'une chambre à gaz ». Dans les villages, les affrontements relatifs à l'épuration prolongeaient souvent des conflits engagés avant 1939 et exacerbés par Vichy, par exemple les querelles entre laïcs et catholiques ou la volonté d'écarter des marginaux peu intégrés aux sociabilités locales.

Outre la définition des délits, les épurateurs devaient affronter l'opinion, exigeant prompte et sévère justice, voire vengeance, et mettre en évidence les véritables culpabilités, les faux alibis, l'invocation classique du double jeu, la cécité réelle ou invoquée par les individus compromis. Les partisans de la sévérité s'indignèrent souvent de l'indulgence dont faisaient preuve les instances d'épuration. De fait, la mansuétude résultait de la grande solidarité des corps professionnels. Elle s'expliquait aussi par des nécessités politiques et économiques : pouvait-on rapidement reconstruire le pays en abattant toutes ses élites, fonctionnaires ou chefs d'entreprises ? Il fallait par exemple garder des officiers pour terminer

la guerre, de sorte que, dans l'armée jusqu'à la fin de 1945, le discours sur l'épuration fut violent et la pratique assez clémente. Par la suite, le discours se fit consensuel, pour réconcilier les divers éléments du corps, tandis que la pratique devenait très sévère.

Au delà des légendes, celle des 100 000 morts durant l'épuration sauvage, et des bilans globaux, clairement établis, le livre fournit de nombreuses données chiffrées de détail. Ainsi, sur les 99 préfets de Vichy occupant un poste territorial à la Libération, 6 seulement furent maintenus. Sur les 1500 universitaires en fonction, 170 firent l'objet d'une instruction administrative. On apprend que 11 % des dossiers d'artisans examinés dans la région Rhône-Alpes concernaient des chauffeurs de taxi lyonnais.

Ce livre riche révèle les enjeux profonds de l'épuration qui visait plus à apaiser les passions violentes qu'à exclure durablement. Mais l'ouverture de nombreux dossiers ne pouvait qu'engendrer la lenteur et la mise en place de nombreuses structures rendait le système complexe. Le débat entre les nouveaux enragés et les indulgents tourna plutôt à l'avantage de ces derniers, mais il laissa surtout aux acteurs un goût d'amertume.

Ralph Schor

Berstein (Serge), Rémond (René), Sirinelli (Jean-François) (dir), avec la participation de Giscard d'Estaing (Valéry), ***Les Années Giscard. Institutions et pratiques politiques, 1974-1978*****,** Fayard, Paris, 2003, 279 p.

Les Années Giscard constitue un ouvrage original : pour la première fois, un ancien président de la république, Valéry Giscard d'Estaing, entouré de Raymond Barre et de plusieurs de ses collaborateurs de l'époque, accepte le dialogue avec des historiens et des juristes. Les mises au point de ces derniers et les interventions des acteurs politiques forment la matière du livre.

L'élection présidentielle de 1974, pour laquelle Valéry Giscard d'Estaing proposait « le changement sans le risque », est longuement analysée. Les raisons de la victoire du candidat républicain indépendant face au gaulliste Chaban-Delmas et à François Mitterand, représentant de la gauche, sont clairement analysés. Les différences de la campagne, « à la base » du côté des gauches, et auprès des notables à droite, sont soulignées. Valéry Giscard d'Estaing associait deux thématiques : sauver les fondements de la société, menacés par Mitterand, et abolir l' « Etat-UDR ». Il asseyait sa stratégie sur sa conviction que les électeurs gaullistes étaient des modérés. L'ancien président, sans nier que ses ambitions présidentielles se fussent formées de longue date, précise qu'il croyait Georges Pompidou déterminé à briguer un second septennat. Aussi, après la mort du président, la campagne fut-elle largement improvisée et le candidat ne consulta pas de conseillers en communication. Il fait quelques confidences sur ses rencontres secrètes avec les centristes.

La conception de la présidence, telle que la concevait le vainqueur, est longuement présentée. Valéry Giscard d'Estaing, homme du centre droit, se voulait pacificateur, agent de dialogue et de « décrispation », restaurateur d'un fonctionnement plus démocratique et plus régulé des institutions, tous en restant un « monarque républicain ». Bien qu'il fût gêné par l'absence d'un grand parti le soutenant, il fit adopter de nombreuses réformes libérales dans le domaine des mœurs et de l'administration ; les droits des administrés et des justiciables progressèrent sensiblement ; la nouvelle saisine du Conseil constitutionnel marqua une évolution institutionnelle importante. L'ancien président rappelle que « de manière tout à fait déterminée j'ai abandonné le culte erroné de la souveraineté majoritaire » (p. 79) et voulu « une diabolisation de l'alternance » (p. 80).

Le fonctionnement de la « machine élyséenne » est décrit par les hommes qui l'actionnaient. Ceux-ci notent que la palabre et le partage du pouvoir au sommet de l'Etat n'étaient pas de mise, notamment en raison de la supériorité intellectuelle du président. La primauté du chef de l'Etat, sans cesse réaffirmée, s'imposait tout particulièrement au Premier ministre. La démission de Jacques Chirac en 1976 en apporta la démonstration. Le président déclara alors à la télévision, le 25 août 1976 : « Un transfert de responsabilité du président de la République vers le Premier ministre serait fondamentalement contraire aux institutions de la République ». Jacques Chirac avait dit, un an auparavant, le 16 juin 1975 : « La majorité a un chef naturel et un seul, c'est le président de la République ». Cependant la possibilité d'une victoire de la gauche aux législatives de 1978 remettait en cause ce principe fondamental. Le président, dans son discours de Verdun-sur-le-Doubs le 27 janvier 1978, accepta une éventuelle cohabitation, que Mitterand lui-même ne récusait pas. Valéry Giscard d'Estaing précise que, dans une telle circonstance, il se serait installé à Rambouillet, ne serait revenu à Paris que pour présider le conseil des ministres et assurer diverses tâches officielles. Il pensait que la politique de la gauche victorieuse aurait entraîné en quelques mois des difficultés telles que le président de la république se serait trouvé justifié à dissoudre l'Assemblée nationale et à demander aux électeurs d'arbitrer.

Sans avoir affronté une majorité de gauche, Valéry Giscard d'Estaing connut l'expérience d'une majorité indocile avec l'aile gaulliste de celle-ci. Le livre s'achève sur le récit des escarmouches qui opposèrent le président de l'UDR, notamment pour la conquête de la mairie de Paris.

Puissant se révèle l'intérêt de cet ouvrage. L'importance du tournant libéral de 1974, première alternance, celle-là interne à la majorité de droite, est mise en valeur. La continuité, notamment dans la primauté restant acquise au chef de l'Etat, et les ruptures marquées par les diverses réformes et l'anticipation de la cohabitation apparaissent clairement. La rigueur des analyses universitaires, le brio de l'ancien président et ses confidences, même calculées, font de ce livre singulier un modèle. Sera-t-il imité ?

Ralph Schor

Duclerc (Vincent) et Prochasson (Christophe) (dir), ***Dictionnaire critique de la République***, Flammarion, Paris, 2002, 1341 p.

Vincent Duclerc et Christophe Prochasson, entourés d'une équipe nombreuse, proposent un ouvrage ambitieux. Les articles ne sont pas classés par ordre alphabétique, mais répartis en huit sections thématiques : *Des Républiques en France,* tableau chronologique des régimes républicains depuis 1789*, Les Idées et les Valeurs, Les Modèles et les Représentations, Les Espaces et les Temps, Les pouvoirs et les Institutions, Les Symboles et les Savoirs, les Pratiques et les Identités* où apparaissent les comportements publics et privés, *Des Républicains et des Républicaines*, choix de quelques biographies significatives.

On ne cherchera pas une unité de ton parmi la centaine d'auteurs qui ont concouru à la rédaction. Certains adoptent une forme austère, d'autres s'autorisent une note d'humour, par exemple sur les « amitiés de trente ans » (p. 87) ; certains rédigent leur notice de manière très pédagogique, d'autres se montrent allusifs et supposent que l'histoire événementielle est connue du lecteur ; certains se concentrent sur des concepts abstraits, d'autres illustrent ceux-ci par des exemples, des anecdotes, des textes.

Le choix des entrées pose quelques questions. On trouvera une intéressante notice sur le théâtre, mais rien sur le roman et le cinéma. A la galerie de portraits manquent quelques noms comme Poincaré. Les chevauchements ne sont pas toujours évités entre notices voisines

comme *Ecole, Apprendre, Etudier ou Discourir et Parler ou Elections, Suffrages, Voter* ou encore *République des ouvriers*, *Question sociale, Syndicats, Travailleurs*. On passera sur quelques affirmations étranges, comme André Tardieu situé au centre gauche (p. 58). Plus gênante apparaît la définition globale de la République, à supposer que celle-ci soit possible : ce régime est-il fidèle à son ambition universaliste, sociale, libérale, humaniste ? L'image fluctue d'une notice à l'autre.

Il n'en reste pas moins que l'ouvrage offre une masse impressionnante d'informations et de réflexions. On apprécie de nombreuses entrées originales comme *Amitié*, *Cité idéale, Vertu, Athènes, Rome, Décorations, Langue, Protocole, Banqueter, Se convertir, Haïr, Honorer, Trahir*… De nombreuses notions sont présentées dans leur acception théorique et concrète, comme la *Fraternité* analysée comme concept et présentée à travers son incarnation dans les tranchées de 1914-1918. Le souci historiographique, toujours présent, apporte une dimension nécessaire. Les problèmes délicats ne sont pas écartés, ainsi la distinction entre Légitimité et Légalité, Public et Privé. Le droit et la philosophie politique sont souvent convoqués pour éclairer le propos. Les évolutions les plus récentes, comme le rôle grandissant de la justice, apparaissent nettement. Les jugements suscitent l'intérêt, ainsi la loi qui « commente trop et ne commande pas assez » (p. 105). ce dictionnaire constitue un ouvrage de référence qui rendra les plus grands services.

Ralph Schor

Farcy (Jean-Claude) et Faure (Alain), ***La Mobilité d'une génération de Français. Recherches sur les migrations et les déménagements vers et dans Paris à la fin du XIXe siècle,*** Cahiers de l'INED, Paris, 2003, 591 p.

Jean-Claude Farcy et Alain Faure proposent l'exploitation exhaustive d'une source originale, jamais analysée à une telle échelle, les registres matricules du recrutement militaire. Ce document contient, pour les hommes exclusivement, les domiciles successifs et les casiers judiciaires de 20 à 45 ans. L'étude porte sur la classe 1880, soit la génération née en 1860. L'échantillon comprend dix arrondissements de la capitale, la totalité de la banlieue et dix départements du Massif central, de l'Ouest, du Bassin parisien, du Nord de la Seine, de l'Ile-de-France. La période considérée coïncide avec la plus forte croissance jamais connue par Paris qui passe de 1,8 millions d'habitants en 1872 à 2,8 en 1911. Il devient ainsi possible de scruter, à travers le parcours de 48 000 conscrits, ce qu'il est convenu d'appeler « l'exode rural » et la formation de la population urbaine.

Le livre apporte des informations d'une richesse exceptionnelle dont on ne peut donner que quelques aperçus. Les auteurs dessinent d'abord un portrait global des hommes habitant Paris. Ceux-ci exercent de nombreux métiers avec une nette prédominance de l'industrie. Les conscrits originaire de la capitale appartiennent plus souvent au monde ouvrier que les émigrés de province. Le taux d'illettrisme atteint 6,7 %, ce qui est faible pour l'époque. Seuls 0,1 % sont mariés. La taille des conscrits est d'autant plus élevée qu'ils sont diplômés on nés en province. Avoir grandi loin de Paris assure une meilleure santé physique. La banlieue présente déjà des caractères très urbains, notamment sous l'angle des activités industrielles. Les conscrits de banlieue nés en province viennent majoritairement des régions proches.

En province, 38 % des conscrits restent dans la commune de leurs parents. La stabilité apparaît la plus élevée dans les départements les plus urbanisés comme le Pas-de-Calais et la Seine-et-Oise. Les déplacements de courte distance bénéficient surtout aux villes. Si la

migration dans le cadre local représente 20 % de l'échantillon, le départ à longue distance monte à 42 %, surtout dans le Massif central : 68 % dans la Creuse, 59 % dans le Cantal.

Les migrants sont en majorité des jeunes partant seuls, quittant surtout les communes rurales à destination des villes moyennes et de Paris. Seul un émigré sur cinq ne se rend jamais dans une ville. Dans la région capitale il travaille surtout dans le commerce ; dans les autres villes, l'administration et les professions libérales sont mieux représentées. Mais, pour une bonne moitié des migrants, le séjour à la ville est temporaire. La venue à Paris revêt souvent une valeur de stage de formation professionnelle.

Les auteurs ouvrent des perspectives neuves sur les causes de départ. Ils relativisent le rôle du service militaire, de l'éducation, de la misère des campagnes. Seuls quatre actifs de l'agriculture sur dix quittent leur région, souvent en vertu d'une tradition migratoire bien antérieure à la crise des années 1880. Les plus pauvres sont ceux qui partent le moins.

Dans la capitale, les Parisiens se révèlent plus mobiles que les migrants, comme si ces derniers recherchaient un nouvel enracinement. Parmi les Parisiens, celui qui bouge le plus, mais le moins loin, est l'ouvrier qui dispose dans la ville de tous les types d'emploi. Les bourgeois se déplacent à beaucoup plus longue distance, mais la majorité revient dans la capitale. Quant aux banlieusards, à 40 ans, 51 % d'entre eux ont déménagé mais habitent toujours la commune où ils se trouvaient à l'âge de 20 ans. Au total, la stabilité ne concerne que 7,1 % des recrues parisiennes.

Le livre apporte aussi des informations sur les quartiers peuplés des originaires d'une même province. Ces points d'ancrage existent bien, notamment pour les Creusois, mais ce sont des lieux multiples, sans continuité spatiale les uns avec les autres, ce qui relativise l'image convenue d'une « colonie » vivant en circuit fermé. En revanche, la réalité d'une surmortalité du migrant, comparé à son compatriote demeuré au pays, est confirmée : la capitale constitue bien un milieu difficile qui peut ruiner la santé. Les individus présentant la délinquance la plus légère sont les diplômés, les actifs de l'agriculture, les commerçants, ceux qui ont été encadrés par la famille.

L'étude Jean-Claude Farcy et Alain Faure vaut par la nouveauté et l'ampleur des perspectives qu'elle ouvre. Il s'agit certes d'une étude statistique sèche à laquelle manque une certaine vibration de vie. Mais c'est la loi du genre. En fait, les auteurs, par le fourmillement de données qu'ils offrent, par leur sens de la nuance, par la pertinence de leur réflexion, suggèrent, au-delà des chiffres, la palpitation, les rythmes, les espérances, les expériences, les réussites, les échecs des milliers d'existences qu'ils passent en revue.

Ralph Schor

Jeanneney (Jean-Noël), ***Leçon d'histoire pour une gauche au pouvoir. La faillite du Cartel (1924-1926),*** le Seuil, Paris, 2003, 178 p.

La première édition de cette étude du Cartel des gauches, vu comme *une Leçon d'histoire pour une gauche au pouvoir*, date de 1977. On ne résumera pas à nouveau le contenu de cet excellent livre, recensé à l'époque dans les colonnes *d'Historiens et Géographes*. On rappellera seulement la qualité des analyses consacrées à la politique financière, la pertinence du lien établi entre politique étrangère et finance internationale, l'étude précise des réactions de la droite vaincue. Au total, les dirigeants de l'époque, surtout l'indécis Herriot, ne sortent pas grandis du récit.

Quatre ans après la publication du livre, la gauche accéda au pouvoir. Aussi Jean-Noël Jeanneney, observant que la situation de 1981 reproduisait bien des traits analogues à ceux de

1924, a-t-il rédigé une postface qui dresse un parallèle entre les deux situations et se demande si, une soixantaine d'années plus tard, la leçon a été tirée.

Il apparaît d'abord que, contrairement à Herriot, Léon Blum dès 1936 et François Mitterand en 1981 ont voulu agir très vite, en profitant de la dynamique de la victoire et du choc subi par les vaincus : l'abolition de la peine de mort, la décentralisation, l'institution de l'impôt sur la fortune et bien d'autres réformes furent ainsi rapidement décidées. Le cap des deux années de pouvoir, que la gauche n'avait pu franchir entre les deux guerres, constitua également, en 1983, une étape décisive : Mitterand, confronté à l'inflation et à la fuite des capitaux, refusa l'autarcie et maintient la France dans le cadre européen. Ce choix pragmatique se révéla positif. Il est vrai que la constitution de 1958 offre aux gouvernants une réelle indépendance face aux variations de l'opinion publique, avantage dont les hommes de la IIIe République ne disposaient pas : la conjoncture de 1983 eût entraîné la chute d'un Mitterand, président du Conseil à l'ancienne.

Face au pouvoir de la grande finance, la gauche a toujours éprouvé de la gêne et redouté, par sa propre présence aux affaires, d'affoler les marchés. En 1924 comme en 1981 elle n'a pas toujours évité les pieuses incantations, les déclarations fermes et peu efficaces, la résignation. Elle a du moins essayé dans les années 1980 de réglementer le financement de la vie politique, ce que le Cartel n'avait pu faire.

En matière de stratégie parlementaire, Mitterand se trouva en situation plus confortable qu'Herriot : ce dernier n'avait pu attirer dans son gouvernement les socialistes qui préféraient « le soutien sans participation ». Mitterand offrit des postes ministériels aux communistes et les amena ainsi à se montrer solidaires. Autre différence stratégique, les vainqueurs cartellistes de 1924 obligèrent Alexandre Millerand, président de la République, à démissionner, alors qu'à la fin du XXe siècle les vainqueurs des législatives composèrent avec un président incarnant une autre sensibilité politique. Jean-Noël Jeanneney pense que les cohabitations reflètent la conviction des gouvernants persuadés que le peuple souverain reste attaché au chef de l'Etat qu'il a élu au suffrage universel. Loin de cette prudence, la gauche de 1984 provoqua maladroitement, comme les radicaux en 1924, les cléricaux et les défenseurs de l'école libre ; elle sut, comme ses devanciers, s'incliner devant la vive réaction qu'elle provoqua. L'auteur loue enfin le réalisme dont fit preuve Mitterand dans le domaine de la politique étrangère, ce par quoi il se différencie de la gauche de 1924.

La richesse de l'analyse et la hauteur de vue font de cette postface une excellente leçon d'histoire.

Ralph Schor

Lejeune (Dominique*), La Peur du « rouge » en France. Des partageux aux gauchistes*, Belin, Paris, 2003, 304 p.

Dominique Lejeune s'est attaché à retracer l'histoire du « péril rouge », cette couleur comprise par certains comme le symbole de la violence, du sang répandu par le massacre, du mal absolu s'étendant jusqu'à la plus échevelée des débauches. A cette fin, il reprend le récit des événements survenus en France depuis le milieu du XIXe siècle et, à chaque étape, il analyse et met en perspective les réactions que révèle la peur de la révolution.

La Révolution constitue bien le point de départ car la peur du rouge prend sa source dans la Terreur de 1793, avec ses images fortes comme la guillotine, le bonnet phrygien écarlate, Marat… En 1848, le républicain et le socialiste sont qualifiés de « rouges ». C'est le drapeau de cette couleur sanglante que repousse Lamartine dans son célèbre discours du 25 février 1848. Le danger paraît bien concret après les journées de juin et l'élection de plus de

200 « montagnards » à l'Assemblée législative. Le coup d'Etat du 2 décembre vise à rassurer ceux qu'inquiètent les rouges, même si, ultérieurement, l'Empire développe une politique sociale.

A partir de 1864, la fondation de l'Association internationale des travailleurs donne à la crainte une dimension universelle. La Commune marque un point culminant de la panique et de la haine, ce qui explique la violence de la répression. Cet épisode sanglant constitue un tournant décisif : les républicains modérés qui écrasent les communards sont désormais séparés de la révolution et des rouges. Ces derniers sont par la suite incarnés par les radicaux qui revendiquent le legs de la Révolution française en bloc, puis par les socialistes qui reconstituent progressivement leurs forces.

Avec les attentats anarchistes de la Belle Epoque, le rouge vire au noir des libertaires. Mais le rouge reprend vite sa place avec les troubles du 1er mai et les grèves imputables aux socialistes qui, en plus, se proclament antipatriotes. La Révolution d'octobre, « coup de poignard dans le dos » qui arrête l'effort de guerre russe et engendre un régime criminel semble une nouvelle fois souligner le caractère tangible du péril. Après la guerre, de nouveaux troubles, comme ceux du 1er mai 1920, entretiennent la peur de « l'homme au couteau entre les dents ». La naissance du Parti communiste français qui se déclare étranger à la tradition et aux valeurs républicaines offre aux craintifs un point de fixation précis et entretient l'idée d'un complot fomenté hors de France. « Le communisme, voilà l'ennemi », s'écrie le ministre de l'Intérieur Albert Sarraut, le 22 avril 1927. Le Front Populaire et le gouvernement Blum permettent d'associer les rouges et les juifs dans un même rejet. La signature du pacte germano-soviétique renforce l'anticommunisme d'Etat. Le régime de Vichy et les occupants allemands qui impriment l'affiche rouge contre les résistants étrangers en 1944 poursuivent dans la même voie.

Après la Libération, les modérés redoutent que le PCF ne veuille prendre le pouvoir par la force, mais la présence de la formation thorézienne dans le tripartisme atténue l'appréhension. Celle-ci reprend du corps avec la guerre froide, la Troisième force construite contre le PCF, l'agitation sociale de 1947, les événements de Hongrie en 1956, la guerre d'Algérie durant laquelle une bonne partie des officiers croit lutter contre les rouges.

L'influence du parti stalinien suscite de fortes répliques de Lucien Rebatet à Georges Brassens, de Jules Monnerot à Raymond Aron, de *Preuves à la Table Ronde*. Cependant, à l'apogée des Trente Glorieuses, la peur du rouge s'atténue. Elle est une nouvelle fois ranimée par mai 1968 et les violences gauchistes qui s'ensuivent. Le centre d'impulsion du complot est alors réputé passer De Moscou à Pékin ou au Cambodge des Khmers rouges. Puis l'appréhension se calme après 1972 avec le programme commun de la gauche qui rend le PCF plus présentable, avec le gouvernement de 1981 qui affaiblit le Parti communiste en l'associant au pouvoir, avec la chute du mur de Berlin.

Au terme de cette fresque vivante et illustrée de nombreux textes, il apparaît que l'expression de « péril rouge » incarne une réalité très diverse. Au gré de la conjoncture la peur enfle ou se calme, elle s'alimente d'arguments récurrents qui évoluent cependant au fil du temps, elle se manifeste sous des formes différentes allant de l'appréhension légère à la panique et à la psychose, elle veut riposter par une répression modérée dans le cadre légal ou des massacres. En fait, comme souvent dans le domaine des représentations, le discours apprend davantage sur ceux qui l'énoncent que sur les individus visés : à travers leurs craintes et la diabolisation de l'ennemi, les premiers affirment leur identité, leur légitimité, leur volonté de cohésion.

Ralph Schor

Vial (Eric), ***Guerres, sociétés et mentalités. L'Italie au premier XXe siècle,*** Seli Arslan, Paris, 2003. 285 p.

Eric Vial, excellent connaisseur de l'Italie contemporaine, a choisi comme thème central de son dernier livre la violence en Italie, dans la première moitié du XXe siècle.

Une grande brutalité caractérise déjà la pays avant 1915. Le nombre de meurtres pour faits de droit commun, liés ou non à la mafia, s'élève à 4 000 par an en moyenne à la fin du XIXe siècle, ce qui constitue en la matière le record d'Europe. La répression par les forces de l'ordre ou les milices privées se révèle très énergique. La nécessité d'émigrer pour échapper à la misère peut aussi être interprétée comme une violence. Certains intellectuels célèbrent la guerre comme moyen d'endurcir la population, d'établir un consensus national, d'échapper à la grisaille du présent pour restaurer la grandeur passée de l'Italie. En mai 1915, ces motivations en rejoignent d'autres, impérialisme, antigermanisme, achèvement de l'unité nationale, rêve épique… pour lancer le pays dans le premier conflit mondial.

L'Italie aborde l'épreuve dans une grand improvisation. Au front, l'individu, même s'il parvient à se ménager une petite part d'autonomie, est plutôt absorbé dans la masse et connaît une certaine uniformisation culturelle. Les hommes subissent les horreurs habituelles de la guerre, mais sont aussi commandés par des chefs particulièrement brutaux et indifférents à la souffrance. Cette expérience ne favorise par l'émergence d'un sentiment patriotique commun. A l'arrière s'opèrent des évolutions importantes : promotion des femmes et des jeunes, accès à la petite propriété rurale, croissance industrielle. Mais les privations, l'inquiétude pour les soldats, la propagande pacifiste entraînent des troubles, comme en août 1917 à Turin où les automitrailleuses tirent sur la foule. Dans le même temps, l'affirmation de l'autorité de l'Etat, les fractures de la société, l'idéalisation de l'expérience militaire, l'apparition d'associations patriotiques créent un climat favorable au fascisme.

Le retour de la paix n'amène pas une pacification des esprits. La haine de l'ennemi ne s'efface pas d'un coup. Les démobilisés ne veulent plus être tenus pour quantité négligeable. Les paysans sans terre occupent les domaines et effraient les nouveaux petites propriétaires. Les ouvriers au chômage et confrontés à la hausse des prix s'agitent, provoquent un million de jours de grève en 1919, occupent les usines. Les officiers se sentent méprisés et déclassés. Les mécontents se groupent dans les *squadre*, réévocation rituelle de la guerre, et se rangent derrière l'opportuniste Mussolini. Le fascisme apparaît bien comme le fils de la guerre.

Pourtant, jusqu'en 1935, le nouveau régime, même s'il est bien une dictature dominée par l'arbitraire et s'il affectionne un discours guerrier grandiloquent, glorifie plus l'idée de guerre que sa réalité. Pour lui, le combat n'évoque pas le goût du sang, mais implique une mobilisation régénératrice du peuple. L'armée ne joue d'ailleurs pas de rôle politique important. La violence fasciste reste relativement contenue : le tribunal politique d'exception prononce 42 condamnations à mort de 1926 à 1943, au lieu de 5 214 en Allemagne de 1934 à 1944. En revanche, la violence sévit davantage aux colonies et, en 1935, la guerre d'Ethiopie, accompagnée de massacres racistes, marque un tournant synonyme de retour à la brutalité extrême.

Après l'affaire éthiopienne, les étapes d'une radicalisation violente s'enchaînent : guerre d'Espagne, autarcie, tournant totalitaire, axe Rome-Berlin, lois antisémites, occupation de l'Albanie, Pacte d'acier, entrée en guerre le 10 juin 1940. Cependant les Italiens préfèrent la paix et acclament Mussolini à son retour de Munich. En 1940, la guerre est acceptée sans enthousiasme, comme un fait inéluctable et parce qu'on la croit courte. Or elle se révèle longue et éprouvante. Durant ces dures années, il apparaît que le fascisme a probablement unifié civiquement les masses mais n'a pas créé un homme nouveau à l'esprit guerrier. Les Italiens montrent généralement peu d'hostilité à l'égard de leurs adversaires et des populations occupées. En revanche ils subissent la violence des restrictions et des

bombardements. L'autorité de l'Etat se dissout et le régime s'effondre dans la joie générale. La situation économique ne se rétablit pas pour autant, ce qui explique des accès de colère populaire, relativement contenus car le Parti communiste joue la carte de l'ordre. Il n'en va pas de même dans la République de Salo où la violence fasciste explose, contre les juifs et les résistants : 10 000 victimes périssent en 400 massacres.

Dans les années qui suivent 1945, les Italiens veulent oublier la guerre et ses violences. Après une épuration relativement clémente, ils repoussent les audaces politiques et s'accommodent d'une démocratie classique. Le rapide relèvement des ruines contribue à apaiser les passions. C'est seulement à partir des années 1960, quand les institutions semblent menacées par l'extrême droite et l'extrême gauche, que s'opère une redécouverte culturelle de la guerre de la Résistance. En juillet 1978 est élu président de la République Sandro Pertini, ancien héros de la liberté.

Eric Vial qui connaît parfaitement les derniers acquis de la recherche, en France et en Italie, propose un livre stimulant, développe des idées originales et analyse avec bonheur la délicate question des mentalités. Finesse et richesse caractérisent cet ouvrage qui, par le biais singulier de la violence, réelle ou ritualisée, subie ou imposée, voulue ou rejetée, fait mieux comprendre l'histoire récente de l'Italie.

Ralph Schor

Viet (Vincent), ***Histoire des Français venus d'ailleurs de 1850 à nos jours*****,** collection Tempus, Perrin, Paris, 2003, 375 p.

L'ouvrage de Vincent Viet se présente comme la première histoire des « Francétrangers », c'est-à-dire des immigrés définis à travers leur statut et leur identité. Cette affirmation suscite une certaine interrogation car une pareille recherche a été entreprise, depuis de nombreuses années, par des historiens et des politologues, auxquels l'auteur se réfère d'ailleurs largement, tels Emile Témime, Pierre Milza, Gérard Noiriel, Patrick Weil… En outre, le livre ne répond que partiellement à l'objectif annoncé. Il se place en effet rarement du côté des immigrés, sollicite peu leur témoignage ou les enquêtes auxquelles ils ont répondu. Certains développements qui leur sont consacrés restent légers, par exemple sur les juifs étrangers ou les réfugiés italiens au sujet desquels la consultation des travaux d'Eric Vial se fût révélée précieuse. On regrette surtout la faiblesse des analyses consacrées au complexe processus de l'intégration. Le rôle des facteurs religieux, par exemple, christianisme hier, islam aujourd'hui, méritait une étude attentive.

En revanche, l'auteur propose une intéressante analyse polico-administrative qui prend toute son importance à partir de la première guerre mondiale. Des pages bien venues sont ainsi consacrées au droit de la nationalité, à l'influence de la colonisation et de la guerre d'Algérie sur la législation et les pratiques administratives, à la politique du logement. Pour les dernières décennies du XXe siècle, les textes principaux, comme les lois Joxe ou Pasqua, ne sont pas analysées en détail, mais les grands rythmes de la gestion publique de l'immigration sont finement définis.

Ce n'est pas l'objectif visé, sans doute trop ambitieux, qui est atteint par ce livre. Mais tel qu'il est, dans ses limites, il apporte une information concrète et synthétique.

Ralph Schor